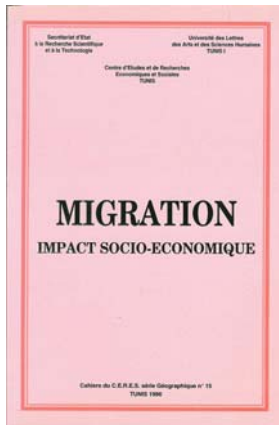


## L'émigration extérieure à Mahdia-Chebba

**Amor BELHEDI**  
FSHS, Université de Tunis

Travail effectué dans le cadre du Projet MED-Campus 83 « Agents de développement dans les processus migratoires », Université La Sapienza Rome, Université de Tunis I, Ceres. Juillet 1993, Mahdia.

Texte publié dans Les **Cahiers du Ceres**, Série Géographique, n° 15, pp : 91 – 114. « **Migration, impact socioéconomique** », 1996, Tunis.



Ce texte constitue la synthèse d'un travail de terrain en juillet 1993 d'une recherche- développement tuniso-italienne dans le cadre du programme Med-Campus en collaboration avec l'Université La Sapienza

Certains tableaux ont été éliminés du texte pour des raisons techniques, les intéressés peuvent toujours consulter le document original.

Les enquêtes sur le terrain ont été conduites et encadrées par Amor Belhedi, Mustapha Kraiem, Hugo, Claudia, Marcella Dela Donna et Umberto Merlotti. L'équipe est composée de jeunes maîtrisards et en DEA.

La problématique consistait à suivre une communauté de part et d'autre des rives de la Méditerranée de manière à pouvoir cadrer le contexte général dans le pays de départ mais aussi dans le pays d'accueil. Le choix de Mahdia et Chebba n'a pas été un hasard dans la mesure où on trouve là une communauté qui a des traditions migratoires très anciennes remontant même au Protectorat avec un profil professionnel très particulier à savoir les marins-pêcheurs. On relève trois foyers principaux dans ce gouvernorat avec Mahdia, Chebba et Salakta tandis qu'au pays d'accueil, il s'agit surtout de l'Italie notamment celle du Sud et en particulier Mazara del Vallo qui représente le principal foyer d'immigration. La pêche continue à représenter la principale activité de part et d'autre de la Méditerranée si bien que l'enquête a été orientée dès le début pour pouvoir étudier cette communauté un peu particulière.

Mais avant de livrer les principaux résultats de l'enquête, il convient de présenter le contexte socio-économique et spatial global de cette communauté sous forme d'une présentation sommaire et rapide du gouvernorat de Mahdia et son évolution la plus récente à travers les documents rassemblés au cours d'un séjour d'une dizaine de jours à Mahdia d'une équipe composée de 7 professeurs (3 tunisiens et 4 italiens) et d'une dizaine d'étudiants tunisiens post-maîtrise<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les enquêtes sur le terrain à Mahdia et Chebba ont été conduites par Amor Belhedi, Mustapha Kraiem, Hugo, Claudia, Marcella Dela Donna, Ottavia, Umberto Merlotti, Salhi El Borni, Hallouma Ben Rejeb, Brahim Amri,

### I - Le cadre global : *Une zone en difficulté*

Le gouvernorat de Mahdia comptait 305.000 habitants en 1989 (INS, 1989), ce qui donne un taux d'accroissement annuel de 2.3% entre 1984 et 1989, soit un taux légèrement inférieur à la moyenne générale du pays (2.4%). Elle se caractérise, depuis longtemps, par un solde migratoire négatif dans son ensemble mais nuancé selon les milieux et c'est le milieu rural qui par exode ou extension de périmètres communaux se trouvait en déficit (cf. Tab.)

Solde migratoire du gouvernorat de Mahdia 1979 - 1984

	Entrants	Sortants	Solde
Milieu urbain	4840	4000	+840
Milieu rural	3260	4960	-1700
Ensemble	8100	8960	-860

Source : INS, 1984

Les échanges se font plus particulièrement avec les gouvernorats du Sahel, la Capitale et Sfax. Le tableau suivant résume les sorties et les entrées en direction et en provenance des différents gouvernorats entre 1979 -1989.

Origine et direction des migrants du gouvernorat de Mahdia 1979-1989

Gouvernorat	S 79-84	S 84-89	E 79-84	E 84-89
Tunis	490	435	950	1319
Sousse	1100	797	510	227
Ariana	390	465	30	-
Monastir	1720	1556	970	487
Ben Arous	410	151	120	229
Mahdia	2830	2200	2830	2200
Nabeul	360	457	390	111
Sfax	720	618	910	571
Zaghouan	60	75	10	-
Bizerte	90	106	90	55
Gafsa	120	89	150	12
Bèja	30	10	80	190
Tozeur	50	7	-	-
Jendouba	30	23	40	357
Kebili	60	26	10	40
Kef	40	140	130	145
Gabes	30	91	160	149
Siliana	80	139	30	8
Medenine	110	78	30	28
Tataouine	20	25	50	55
Kairouan	130	165	280	186
Kasserine	20	7	240	121
Total	6130	5706	5270	4365
S Bouzid	70	142	90	25

S : Sortie. E : Entrée Source: INS, 1984, 4989

Ridha Ghouli, Halima Fekir, Raoudha Ben Hamadi, Ferjanu Saadani, Amel Saighi, Ahmed Gabous, Abdelhamid Aouni, Maha Nekhli-Mezroui,... L'organisation matérielle a été assurée par Hechmi Labaied, Directeur du Ceres. Nous remercions à cette occasion tous ceux qui nous ont facilité le séjour, le déroulement de l'enquête, l'accès à l'information ainsi que ceux qui ont bien voulu accepter de répondre à nos questions.

Entre 1984 et 1989, le gouvernorat a enregistré 4400 entrées et 5700 sorties ce qui donne un solde migratoire de -1.300 personnes contre 860 entre 1979 -19 84. Le solde négatif s'est ainsi aggravé entre 1984 et 1989 parallèlement à la fermeture des frontières des pays d'accueil.

Le taux d'urbanisation est de 44,7% contre 36,1 % en 1984 mais il ne faut pas oublier la création de 5 nouvelles communes sur un total de 14 communes ce qui contribue à gonfler le taux. La structure d'âge est très jeune puisqu'on compte 51.9% entre 15-60 ans, l'âge médian est de 18.5 ans.

### **Alphabétisation et scolarisation : faibles malgré les progrès**

Le taux d'analphabétisation est de 44,4% (52.7% en 1984) mais varie de 30.2% pour les hommes et 58.2% pour les femmes (37.1%, 26.3% et 48.1% respectivement au niveau national) 32.8% en ville et 54.1% en campagne.

Taux d'analphabétisme 1989

	M. Urbain	M. Rural	Total	1984
Hommes	22.3	37.1	30.2	36.7
Femmes	43.5	70.4	58.2	68.3
Ensemble	32.8	54.1	44.4	52.7

Source : INS, 1989

Le niveau d'instruction de la population de plus de 10 ans est resté faible malgré les progrès enregistrés puisqu'on compte 38.7% de niveau primaire, 15.4 % au secondaire et seulement 1.3% ont atteint le niveau supérieur contre 39.9 - 20.2 et 2.4% respectivement pour la Tunisie.

Le taux de scolarisation de la population de 6-14 ans est de 78.3%, il varie de 85.2% pour les garçons à 71.1% pour les filles.

Taux de scolarisation des enfants 6-14 ans 1989

	M. Urbain	M. Rural	Total	1984	Tunisie
Hommes	87.4	83.7	85.2	84.6	85.7
Femmes	86.5	60.5	71.1	64.2	75.8
Ensemble	87	72.2	78.9	74.7	80.9

Source : INS, 1989

### **Les activités : Recul de l'agriculture et aggravation du chômage**

L'évolution s'est caractérisée par le recul de l'agriculture dans la population active au profit des activités tertiaires tandis le chômage s'est aggravé malgré son niveau relativement bas.

### **Recul de l'agriculture et tertialisation lente**

Le gouvernorat de Mahdia présente une population active occupée de 77189 personnes en 1989, l'agriculture et la pêche occupent encore une place prépondérante puisque le secteur représente 42.66% contre 25,76% pour la Tunisie. Cette part est en forte régression depuis

1975 puisqu'elle était de est passé de 61,4% au profit des services plus particulièrement dont la part est passée de 13,5 % à 25% contre 40% au niveau national (INS, 1975, 1989). En outre, 22,8% de la population active occupée sont des femmes, le taux d'occupation est de 25.3% ce qui donne un taux de charge de 3.

Population occupée en 1989 et 1984 selon les secteurs

	1989	1984
Agriculture	42.7%	41.1%
Industrie Manuf	17.1	18.1
Secteur Second	31.7	32.8
Services	25.6	26.1
Pop occupée	77000	72000

### Chômage relativement réduit mais en aggravation

La population active a atteint 88200 personnes en 1989 dont 24% sont des femmes (21.100), le taux brut d'activité est de 28.9% tandis que le taux global d'activité est de 48.1%. Le taux de chômage est de 11.6% (10.1 pour les hommes et 16.2% pour les femmes) avec un effectif de 8.400 personnes dont 2.900 femmes contre 15% pour le pays ce qui exprime une position pas très mauvaise dans l'ensemble comparativement à d'autres zones plus touchées par le chômage. Cette faiblesse relative du chômage proviendrait probablement de la pluriactivité (agriculture-pêche) mais aussi de l'importance de l'émigration.

Le niveau d'instruction de ces chômeurs est, comme pour l'ensemble du pays, en progression sans cesse : 32.9% analphabètes, 38.9% primaire, 25.8% secondaire et 2.4% supérieur. (en 1984 : on comptait 19% de niveau secondaire et supérieur).

Le chômage concerne surtout les jeunes puisque 51.2% de l'ensemble et 65.1% des hommes ont moins de 25 ans. Il faut relever aussi près de 2000 personnes âgées de 15-17 ans qui sont à la recherche du travail. Plus du tiers de ces chômeurs sont à la recherche de leur premier emploi (3.100 dont 1000 femmes), soit 36.9% et 48% de ces derniers ont un niveau secondaire et supérieur. On note aussi que près de 45% des chômeurs sont spécialisés. Près des deux tiers des chômeurs cherchent un travail depuis plus d'une année 61.6% contre 45.7% en 1984 ce qui exprime l'aggravation du phénomène chômage comme un peu partout dans le pays.

Répartition de la population occupée 1989      Distribution des chômeurs par Délégation 1989

Agriculture et pêche	2.900	Nb de chômeurs	13.606
Industrie manufacturière	3.900	Mahdia	920
Mine et énergie	400	Ksour Essaf	1.850
BTP	1.000	Eljem	900
Commerce et Banque et Tr	9.800	Boumerdes	500
Services	9.400	Sidi Alouane	1.600
Non Déclarés	500	Chorbane	2.186
		H'bira	600
		Chebba	930
		Melloulech	520
		Souassi	2.000
		Ouled Chamekh	1.600

Les salariés représentent 50.1% de cette population occupée tandis que les aides familiaux forment encore 15.6%, le reste est constitué d'indépendants. Il faut relever la faiblesse relative

de la salarisation et l'importance des liens traditionnels de travail. Au niveau national, le degré de salarisation dépasse 67%.

### **Une zone de forte émigration**

La zone a été un foyer migratoire ancien d'abord à Mahdia puis à Chebba. C'est avec la colonisation que l'émigration s'est développée en direction de l'Italie et en particulier la Sicile dans la mesure où la colonie italienne a été très importante et s'adonnait à la pêche. Ce flux s'est développé à la suite de l'indépendance et du départ de la colonie italienne, il s'est renforcé avec la collectivisation de la fin des années 1970 mais la fermeture des frontières des pays européens à partir de 1972, l'inconstance des rapports avec la Libye et l'importance de la pêche dans la zone font de l'Italie la principale destination de l'émigration des deux villes en particulier. Actuellement, on estime le nombre d'émigrés à 33.000 personnes tandis que la demande annuelle d'emploi se chiffre à 8.500.

La colonie à l'étranger a été estimée en 1989 à 33.730 personnes dont 21.100 en France, 3.700 en Libye, 1.750 en Allemagne. L'essentiel de cette migration n'est pas contrôlé (5862 sur un total de 33730 en 1989). Les transferts par mandat (PTT) ont été de 9,850 MD en 1991, soit 4,8% du total des transferts PTT et 30,8 D/hab et près de 3% de la Dépense /Personne/an (DPA). Le revenu migratoire global est de 54 D, soit 6,6% de la DPA (Cee-Ceres, 1992).

### **Les conditions d'habitat : Faible niveau de desserte et de confort**

On compte 52.800 ménages, la taille moyenne des ménages est de 5.7 personnes (5.3 en ville et 5.8 en campagne), le taux de cohabitation est de 1,043 tandis que le nombre de pièces/logement est de 2.4. Le raccordement au réseau d'égouts est de 14%, les logements rudimentaires représentent 3.8% des logements. L'adduction d'eau atteint 35.3% des ménages (77.1% en milieu urbain et 2.3% en milieu rural) contre 31.5% en 1984 et 58.2% au niveau national.

Le taux d'électrification atteint 48.9% (42.1% en 1984) avec 83.4% en ville et 21.6% en campagne pour une moyenne nationale de 73.2%, 95 et 39.3%. On relève que 82.4% des ménages utilisent le gaz pour la préparation des repas (95% en ville et 72.6% en milieu rural).

Près de 27.3% des ménages ont le réfrigérateur, 57.9% la télévision, 7.9% la voiture, 3.2% le téléphone contre 46 - 68 - 11 et 9% au niveau national. Le revenu moyen par habitant et par an est estimé à 439 D pour une moyenne nationale de 716 D/hab/an (INS, 1990).

### **L'investissement : faible dans l'ensemble**

Il faut relever que l'investissement effectué dans le gouvernorat est réduit comparé à d'autres zones limitrophes comme Monastir ou Sfax. Le montant des investissements canalisés par les agences d'investissement agricole et industriel a atteint près de 115 MD. Si la pêche domine pour l'APIA (Agence de Promotion des Investissements Agricoles), c'est l'alimentaire et le textile qui ont constitué les principaux secteurs d'investissement pour l'API (Agence de Promotion de l'Industrie).

### **Les projets agricoles : Importance de la pêche**

Selon l'APIA, on relève entre 1983-1993 près de 67 projets agréés (30 de type B) d'un montant de 13,623 MD (2375,8 pour la catégorie B) et d'un volume d'emploi de 578 salariés. La part de la pêche s'élève à 35 projets, 11,807 MD et 476 emplois.

Projets agréés par l'APIA jusqu'en 1992  
NB Projets Investissements MD    Emploi

Pêche	35	11,807	476
Agriculture	23	0.918	43
Serv agricoles	9	0.897	59
Total APIA	67	13,623	578

Source : APIA, Direction Régionale de Mahdia 1993

La plus grande partie de ces projets concerne la délégation de Mahdia et secondairement celle de Chebba.

Importance des Projets à Mahdia-Chebba

	Nb Projets	Investissement	Emploi
Mahdia	33	10,548	427
Chebba	9	1,507	68
Total	67	13,624	578

Les projets promus par les émigrés s'élèvent à 11 projets dont 4 dans la pêche, d'un montant d'investissement de 3,538 MD et d'un emploi prévu de 152 postes; deux de ces projets ont été abandonnés. Les émigrés ont réalisé près du quart des investissements et des emplois dans ce secteur. Le tableau suivant résume la situation des projets promus par les émigrés entre 1983-1993.

Projets promus par les travailleurs tunisiens à l'étranger entre 1983-1993

	Date	Activité	Invest Prévu en 1000D	Emploi Prévu	Invest Réal	Emplo réalisé	Pays d'accueil
1	1983	Pêche	2714	110			Tunis Italie
2	1987	«	124	17			Italie
3	1989	«	240	12	100	12	Allemagne
4	1989	«	460	13	100	13	Italie
5	1991	Maraîchage	44.5	2	0	0	«
6	1991	Elevage Arbo	34.4	3	100	2	«
7	1991	«	33.5	2	100	2	«
8	1992	Maraîchage	15.7	3			«
9	1992	Services agricoles	69.7	8			France
10	1993	«	70.94	7			Italie
11	1993	«	87	6			Hollande

\* Projets abandonnés, Source : APIA, Direction Régionale, Mahdia 1993

Seulement deux projets ont été réalisés dans le secteur pêche en 1989 avec 700 MD pour 25 emplois par deux émigrés en Italie et en Allemagne.

Projets de pêche réalisés à Mahdia 1983-1993

Prévisions	3893.739 D	
Projets réalisés	700.000 D	17,95%
Investissement dans la pêche	3538.000 D	
Projets réalisés	19,78%	
Total Projets réalisés	767.900 D	
Projets de pêche	700.000 D	91,15%

## Les projets industriels

### - Importance de Mahdia et Chebba

Le nombre total de projets réalisés entre 1973-1993, s'élève à 375 projets avec 101,616 MD et 6536 emplois. La délégation de Mahdia a accaparé 31% des projets, 21% des investissements et 50.3% des emplois. La Chebba a été concernée respectivement par 16, 5 et 13 %. Trois autres localités méritent d'être signalées : Boumerdes, Ksour Essaf et El-Jem (Cf Tab).

Projets réalisés API 1973-1993

	Nb Projets	Invest MD	Emploi	% Projets	% Invest	% Emploi
Mahdia	116	21,220	3.288	30.9	20.9	50.3
Chebba	59	4,900	850	15.7	4.9	13.0
Ksour Essaf	75	2,800	460	20	2.7	7.0
Sidi Alouane	23	0,700	87	6.1	0.7	1.3
Boumerdès	39	49,100	1.280	10.4	48.3	19.6
Eljem	32	21,156	400	8.5	20.8	6.1
Souassi	13	0,900	84	4.4	0.9	1.3
Chorbane	9	0,300	24	2.4	0.3	0.4
Ouled Chamekh	7	0,200	38	1.9	0.2	0.6
H'бира	2	0,340	25	0.5	0.3	0.4
Total	375	101,616	6.536	100%	100 %	100%

Source : API, 1993

### - Concentration sur l'agro-alimentaire et le textile :

L'agro-alimentaire et le textile constituent l'essentiel de ces projets avec respectivement 52.5% des projets, 55.6 % des investissements et 78.7% des emplois.

Répartition des projets réalisés par secteur 1973-1993

Industrie	% Projet	% Investissement	% Emploi
Agro-Alimentaire	29.1	8.5	23.5
Textile	23.5	47	54.1
Mat de Construction	18.4	9.6	9.2
Diverse	19.2	4	5.6
Chimie	1.9	11.7	2.8
Mécan/Électrique	8	19.1	4.5

Source : API, Mahdia, 1993.

Sur cet ensemble, on compte 47 projets d'exportation avec un montant d'investissement de 25,588 MD et 3.028 emplois. L'essentiel a été fait par des tunisiens avec 33 projets, 21,090 MD et 1.998 emplois (70.2%, 82.4% et 66% respectivement) tandis que les étrangers n'ont participé qu'avec 7 projets, 555.000 D et 345 emplois, soit respectivement 15, 2.1 et 11.4% du total des industries exportatrices.

Le gouvernorat comporte trois zones industrielles de l'Agence Foncière Industrielle (AFI) : Mahdia 16.4 ha (10.2 affectés), Ksour Essaf : 1.8 ha (0.4 ha affectés) et El-Jem avec 11 ha mais seulement 6.1 affectés.

Les projets industriels agréés et promus par les travailleurs à l'étranger entre 1973-1993 s'élèvent à 67 dont l'essentiel concerne l'agro-alimentaire (19) et le textile (15), la mécanique 14, l'industrie diverse 10 et la chimie 9. Près de 17% (11) de ces projets sont à Mahdia tandis

que Chebba a atteint 21% (14). La distribution de ces émigrés selon le pays d'émigration montre l'importance de la France 54%, l'Allemagne (18%), l'Italie (10.4%) tandis que la Libye vient en quatrième position avec 6%. On relève aussi 2 projets de l'Arabie Saoudite, 1 du Canada et de Hollande.

### **Les pêcheurs : une communauté particulière**

Le fichier du Commissariat Général à la Pêche nous a permis d'analyser la communauté des marins-pêcheurs et a représenté une source d'information importante. Sur 351 pêcheurs enregistrés au Commissariat de Pêche, on relève 204 originaires de Mahdia et 101 de Chebba, soit respectivement 58,1% et 28,8%. Ksour Essaf et Bradaa participent avec 9 chacune, soit 2,6%. Les autres localités ne dépassent guère 1%.

Le lieu de résidence indiqué concerne surtout Mahdia 63 % (221) et Mazara del Vallo 31,9% (112), les autres localités d'attache sont italiennes (Sciacca 3, Messina 2, Milazzo 2, Augusta 2....) à part Ksour Essaf (1) ou Marsa Boumerdes (2).

L'année de naissance varie de 1931 jusqu'à 1972 mais les groupes d'âge les plus fréquents sont entre 1957 et 1966 qui représentent près de 68% des pêcheurs enregistrés. 29% sont nés avant 1957 et seulement 12,5 % sont nés après 1966, ce qui donne un âge de 27-36 ans. Quant à l'âge du premier embarquement en Italie, il concerne le groupe 22-25 ans qui représente 42% des cas, le groupe 18-20 ans représente 18.1 % tandis que celui de 26- 31 ans ne forme que 24% des pêcheurs.

Quant à l'année du premier embarquement en Italie, le mouvement a commencé à se développer dès 1978: 4,7% et ce sont surtout les années 1980-1984 qui forment l'essentiel puisqu'on atteint 56%, le mouvement s'est réduit ensuite avec 5,1 % seulement en 1985 et 1986.

## **II - EMIGRATION ET MIGRANTS : Les résultats de l'enquête**

L'enquête a concerné les émigrés, en majorité des marins-pêcheurs originaires de Mahdia ou Chebba. L'enquête a touché 43 personnes dont la majorité est à Mahdia (23) et secondairement à Chebba (18). Les trois autres provenaient de Sfax, de Nabeul ou de Salakta.

Lieu de naissance et de résidence des émigrés

	Lieu de naissance	Lieu de résidence
Mahdia	22	23
Chebba	18	18
Salakta	1	1
Nabeul	1	
Sfax	1	
Italie		1

### **Des paysans-pêcheurs vers les marins-pêcheurs**



Ce sont surtout des anciens marins qui ont émigré vers l'Italie principalement puisqu'on comptait 33 marins ou travaillant dans l'industrie de pêche (1) sur un total de 43 enquêtés. Les autres venaient de divers horizons dont on comptait trois élèves et deux chômeurs<sup>2</sup>.

#### Profession de l'émigré avant et après migration

	Actuelle	Avant la migration
Marins-pêcheurs	31	32
Rais	7	
Commerçant	3	
Employé	1	
Chômeur	1	2
Maçon		1
Elève		3
Agriculteur		1
Mécanique		1
Industrie de pêche		1
Artisan		1
Coiffeur		1

Lorsqu'on analyse la profession du père et de l'émigré, on constate qu'il y a transformation d'une communauté de paysans-pêcheurs à une communauté de marins-pêcheurs. L'agriculture a disparu totalement tandis que la place des pêcheurs s'est fortement renforcée parallèlement à la promotion interne puisqu'on compte 7 Rais parmi les enquêtés

#### Profession du père et de l'émigré

	Père	Emigré avant	Emigré actuellement
Agriculteur	16	1	
Pêcheur	15	32	31
Ouvrier	3		
Industrie de pêche	2	1	
Rais	1		7
Employé	2		1
Commerçant			3
Cadre supérieur	1		
Maçon		1	
Elève		3	
Artisanat		1	
Coiffeur		1	
Mécanique		1	
En chômage		2	1
Autre	3		

#### Faible scolarisation et formation sur le tas

Le niveau de scolarité est surtout primaire ou secondaire, les enquêtés sont sortis souvent de la 6<sup>o</sup> primaire ou du premier cycle secondaire, quatre seulement ont atteint le second cycle secondaire. Le nombre d'analphabète est important puisqu'il représente près du quart des émigrés.

<sup>2</sup> Trois élèves, deux chômeurs, un artisan, un coiffeur, un agriculteur, un mécanicien et un maçon.

Niveau de scolarité des émigrés

Analphabète	10
Primaire	17
Secondaire	14
Sans réponse	2

La formation professionnelle a été assurée sur le tas et seulement deux seulement ont reçu une formation, le premier dans une école de pêche tandis que le second a un diplôme de mécanique générale.

### Vieillessement et non renouvellement de la communauté

L'âge varie de 28 à 44 ans et un seul a atteint 60 ans, le tableau suivant montre la pyramide des âges des émigrés et montre que la classe modale est celle de 40-45 ans. La fermeture des frontières des pays européens et de celles de l'Italie ensuite fait que la communauté ne se renouvelle plus. Ce sont des personnes souvent mariés (39 sur 43) dont la majorité ont deux enfants (14) et plus.

Age des émigrés	Etat civil	Nombre d'enfants		
25-30 6	Célibataire	3	0	3
30-35 5	Marié	39	1	6
35-40 10	Divorcé	1	2	14
40-45 14			3	8
45-50 7			4	3
60 1			5	4
			6	3
			7 et plus	4

### Importance des raisons économiques de l'émigration

Les raisons économiques de travail ont été derrière l'essentiel des départs puisque 35 ont été motivés par l'amélioration des conditions de vie (23), d'emplois plus rémunérateurs (3), de revenus plus élevés (7), la recherche du travail (1) ou ayant rencontré des problèmes dans le travail (1). Au total, les raisons économiques se trouvent derrière 81,4% des départs. Les raisons familiales sont derrière deux départs seulement pour rejoindre la famille mais qui y sont restés dans le pays d'accueil, une fois ils ont trouvé de meilleures conditions, soit 14% du total.

Causes de départ

Améliorer les conditions de vie	23
Rejoindre la famille	2
Chercher un travail meilleur	3
Problème de travail	1
Pour un stage	2
La baisse du revenu	1
Tourisme	1
Chercher un travail	1
Sans raison	3

Les motivations invoquées ont été la construction d'une maison, le montage d'un petit projet ou l'aide à apporter à la famille. L'échec du système coopératif a été cité par certains enquêtés dont l'émigration remonte au début des années 1970<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> L'échec de la coopérative nous a mis dans la misère et on gagnait 10 D par semaine.

## **L'Italie : principale destination**

L'Italie a été la principale orientation puisque elle a attiré plus des trois quarts des émigrés, ceci est fort compréhensible dans la mesure où il s'agit d'une communauté de marins-pêcheurs qui a développé déjà sa structure migratoire vers le Sud de l'Italie. Le second pays a été la Libye avec 7 départs, soit 16.3% des enquêtés, suivie par la France avec deux départs seulement (4.6%). Certains ont émigré d'abord vers la France ou la Libye et se sont dirigés vers l'Italie par la suite.

Quant au choix de l'Italie, les réponses sont très variées et on peut relever trois motivations principales qui ont prévalu à cette décision : la facilité d'insertion au niveau professionnel et du pays d'accueil. L'Italie est un pays où le secteur de la pêche est l'un des plus dynamiques ce qui constitue un véritable atout pour une communauté de marins, la présence de traditions migratoires est de nature à assurer au nouveau migrant la facilité d'intégration en matière d'habitat et d'emploi. Ceci est d'autant plus vrai que l'Italie est très proche surtout que l'essentiel de cette migration s'est dirigé vers le Sud italien : la Sicile et plus particulièrement Mazara del Vallo qui constitue le principal foyer d'accueil pour cette communauté.

Ces trois raisons se trouvent derrière 44,5 % des réponses

- la possibilité d'emploi dans le secteur de la pêche : 10 17,8 %
- la possibilité d'accueil et la présence d'amis : 9 16 %
- Proximité géographique 6 10,7 %

Un émigré a cité le perfectionnement professionnel en matière de pêche comme raison du choix de l'Italie.

Le problème de papiers constitue une autre raison importante dans le choix de l'Italie qui fait qu'un bon nombre d'émigrés n'ont que cette possibilité dans la mesure où l'Italie et jusqu'à une période très récente a été peu exigeante en matière de papiers. Sept évoquent la facilité d'accès en Italie tandis que trois ont pour réponse qu'on n'exigeait pas de papiers pour le séjour, soit 10 réponses au total ce qui constitue plus du sixième des réponses (17,8%). Un enquêté a mentionné explicitement la fermeture des autres pays face à l'émigration et l'Italie restait ainsi la seule destination possible.

Les raisons familiales n'ont été citées que par quatre personnes (7 %) et la principale motivation a été de rejoindre des membres de la famille. Les autres réponses sont peu significatives dans la mesure où les réponses sont générales et ne concernent pas principalement l'Italie, tel est le cas de l'importance des salaires (9), la recherche de travail (4), l'amélioration du revenu (1) ou la construction d'une maison (1), soit 26,8% des réponses.

### Raisons du choix de l'Italie

Possibilité de travail dans la pêche	10
Accès facile	7
Influence d'amis	9
Ne demande pas de papiers de séjour	3
Proximité géographique	6
Fermeture d'autres pays	1
Perfectionnement dans la pêche	1
Rejoindre la famille	4

En retranchant ces réponses, la part des autres raisons augmente fortement. La présence de ce type de réponse est probablement due à l'imprécision de certaines questions ou de certains

enquêteurs en posant ces questions. Au total, quatre raisons principales se retrouvent derrière le choix de l'Italie :

- Possibilité de travail dans la pêche :	10	25%
- Accès facile :	10	25%
- Présence d'amis :	9	22,5%
- Proximité du pays :	6	15%

### La continuité professionnelle : la pêche

L'insertion s'est faite dans le même secteur de pêche puisque 34 y exercent (6 sur des chalutiers et 1 dans la pêche au feu). Six ont travaillé d'abord dans le secteur agricole puis ils ont regagné la mer, tandis que neuf travaillent dans le bâtiment et trois dans la restauration. Il faut noter la présence de trois ouvriers dans l'industrie et un chômeur.

Travaux effectués dans le pays d'accueil

Agriculture puis pêche	6
Ouvrier d'industrie	3
Pêche	27
Chalutier	6
Pêche au feu	1
Restaurant	3
Bâtiment	9
Chômage	1

Sur le plan professionnel, on ne note pas de promotions dans la mesure où la part des marins-pêcheurs n'a pas beaucoup changé depuis l'émigration (34 contre 32), au contraire, on peut relever la présence d'un secteur comme le bâtiment qui était presque absent avant l'émigration (un seul maçon alors que neuf ont travaillé dans ce secteur), ce qui dénote probablement les limites du processus migratoire ou l'insuffisance de la qualification professionnelle.

La promotion interne est limitée aussi dans la mesure où un seul exerçait le travail de sous-capitaine, tandis que certains enquêtés déclarent être obligés de travailler la nuit faute de papiers et se trouvent de cette manière exposés aux processus d'exploitation.

Professions antérieure et actuelle de l'émigré travaux en pays d'accueil

	Actuelle	Travaux effectués en pays d'accueil	Profession avant migration
Marins-pêcheurs	31	34	32
Raïs	7		
Commerçant	3		
Employé	1		
Chômeur	1		2
Maçon			1
Elève			3
Agriculteur			1
Mécanique			1
Industrie de pêche			1
Artisanat			1
Coiffeur			1
Agriculture puis pêche		6	
Ouvrier industrie		3	
Bâtiment		6	
Restauration		3	1

### **Facilité d'insertion professionnelle mais pas sociale**

Quant à l'insertion dans le pays d'accueil, elle a été facile et sans problème pour la majeure partie des enquêtés 72,1 % (31 enquêtés) à part quelques difficultés pour certains d'entre eux 15,6% (8). Par contre, près du tiers a rencontré certaines difficultés à s'intégrer. Les principales difficultés proviennent essentiellement de la langue 14% (6), le problème du logement et le chômage 7% (3), la différence de culture (1) notamment pour un vieux, le racisme (1) ou la ségrégation professionnelle (1) avec des salaires plus bas pour un travail égal.

#### Insertion en pays d'accueil

Parfaite à part quelques difficultés	8
Difficulté à cause du chômage et du logement	3
Très facile	2
Différences culturelles	1
Facile, sans problème	15
Racisme	1
Insertion professionnelle totale	4
Salaire plus bas que les italiens	1
Mariage avec une italienne	2

Cette insertion est en relation directe avec la situation régulière de l'émigré, la majeure partie des émigrés vit en communautés où les contacts avec les italiens sont assez limités. Certains laissent entendre une forte intégration professionnelle dans la mesure où il s'agissait de leur métier avant même leur départ, en contre partie, l'intégration sociale est moins bien ressentie.

L'émigration a permis à cette communauté de se perfectionner davantage dans le métier et d'apprendre de nouvelles techniques de pêche puisque 46,5 % (20) enquêtés évoquent le perfectionnement dans le métier, 39,5 % (17) ont appris de nouvelles techniques et expériences de pêche compte tenu de l'importance des équipements (radar, soudeur....). Un enquêté a été concerné par la promotion professionnelle tandis que trois jugent que leur expérience migratoire, dans sa globalité (culturelle, professionnelle...), a été très intéressante et seulement deux enquêtés estiment qu'ils n'ont pas tiré beaucoup de chose de leur expérience migratoire.

Expériences utiles de travail	
Perfectionnement du métier	20
Promotion professionnelle	1
Apprentissage de nouvelles techniques	10
Expérience culturelle et professionnelle	3
Apprentissage de nouvelles expériences de pêche	7
Pas d'expérience	2

### **Difficultés d'intégration**

Quant aux difficultés rencontrées dans le pays d'accueil, elles sont nombreuses et diverses puisque 65% estiment avoir rencontré des difficultés contre 44,1% qui estiment ne pas avoir rencontré de problème (19). Les autres évoquent des problèmes de papier 16,3% (7), d'ordre culturel avec les italiens 11,6% (5), de racisme 9,2 (4) 4,6% (2), de logement, de langue (2) ou d'exploitation dans le travail et manque de sécurité sociale et syndicale (2), enfin le problème de séjour (1) et de travail et de chômage (1).

Difficultés rencontrées en pays d'accueil

Aucune	19
Différences culturelles	2
Problème de papiers	7
Insécurité sociale	2
Problème de logement	2
Problème de séjour et de travail après 1980	1
Difficultés de langue	2
Chômage	1
Racisme	2
Exploitation dans le travail	2

### Des retours plutôt forcés

Quant au retour et aux raisons qui ont été derrière, on peut distinguer les retours forcés pour des problèmes de papiers (4 n'ont pas de papiers et 4 n'ont pas pu les renouveler), de passeport retiré (1), à la suite d'une expulsion (1) ou de l'échec du projet migratoire (1), un enquêté a évoqué que la pratique de sa religion a été à l'origine de son retour définitif, soit un total de 12 sur 52 réponses.

Les raisons familiales se trouvent derrière 18 réponses, soit pour le mariage (7), la scolarité des enfants (6) ou pour s'occuper de la famille (5). Les retours positifs intéressent 18 réponses dont huit pour lancer un projet, quatre ont terminé la construction de leur maison, deux estiment avoir gagné suffisamment d'argent pour rentrer et quatre se sont retournés pour plus de stabilité. Enfin, on comptait quatre en vacance, qui continuent encore à travailler en Italie principalement.

Raisons du retour

Papiers non renouvelés	4
Recherche la stabilité	4
Lancer un projet	8
Echec du projet	1
Pour se marier	7
Maison achevée	4
Passeport retiré	1
Scolarité des enfants	6
A gagné de l'argent	2
Pas de papiers	4
S'occuper de la famille	5
Pratiquer sa religion	1
En vacance	4

### Un retour pour la plupart définitif, l'Italie et la pêche restent prépondérants

Le retour de la plupart des émigrés est définitif puisqu'on relève que 37 l'estiment comme étant définitif dont 12 seulement pensent repartir si l'occasion leur serait offerte, 4 sont en vacance (cf. ci-dessus) et deux n'ont pas eu de réponse claire. Ce résultat s'explique par l'importance des retours forcés, l'absence de perspectives migratoires pour des marins-pêcheurs et la fermeture de la plupart des pays d'accueil.

Retour définitif	25
En vacance	4
Retour définitif mas pourrait repartir si l'occasion se présente	12
Sans réponse	2

A la question "si tu penses repartir où tu penses aller", les enquêtés choisiraient principalement l'Italie puisque sur 21 réponses 18 intéressent l'Italie et un la Suisse, les deux autres n'ont pas précisé leur destination préférée. Dix neuf ne pensent plus repartir et un enquêté ne s'est pas prononcé. Ce choix de l'Italie s'explique par le profil professionnel et la connaissance préalable de ce pays, les raisons évoquées sont essentiellement la facilité de trouver du travail ou la possession de biens matériels dans ce pays pour certains.

### **Des difficultés de réinsertion : *Problèmes administratifs et crise de la pêche***

Sur les difficultés rencontrées après le retour, les réponses évoquent les problèmes administratifs (17) en particulier avec la Douane, le Comptoir de Pêche, les Banques et les problèmes syndicaux. La difficulté dans le travail est citée par sept enquêtés en particulier le manque d'équipements et la baisse de la production de la pêche. L'échec du Projet concerne quatre émigrés tandis que deux évoquent la difficulté de réinsertion sociale. Par contre, onze personnes pensent ne rencontrer aucune difficulté et deux seulement ont été sans réponse.

#### Difficultés rencontrées après le retour

Pas de difficultés	11
Echec du projet	4
Difficulté de réinsertion sociale	2
Difficultés administratives	17
Sans réponse	2
Difficultés dans le travail	7

### **Importance économique de l'émigration**

Quant au travail actuel des émigrés, on peut relever que 12 se sont retournés au travail salarié dans le secteur de la pêche, 28 ont réalisé un projet dont 11 avec l'aide de l'Etat ou un crédit bancaire, 15 par leurs propres moyens et 2 ont monté un projet avec des associés. Les non réponses ont été au nombre de trois et concernent ceux qui sont en vacance. L'émigration se trouve derrière la grande partie des projets montés (17/28). Il faut entendre ici projet au sens général.

#### Travail actuel

Travail dans le secteur pêche	12
Projet avec l'aide Etat-crédit bancaire	11
Projet avec associé	2
Projet avec moyens propres	15
Pas de réponse	3

## Des avis partagés sur l'expérience migratoire

L'évaluation de l'expérience migratoire laisse apparaître que l'amélioration des conditions de vie et du statut social ont été les principaux aspects positifs suivis par le perfectionnement professionnel et l'intégration sociale. Les aspects négatifs proviennent surtout des problèmes sociaux et culturels. Ces problèmes sociaux sont relatifs au logement, à la baisse de revenu, la discrimination, les problèmes de papiers, le chômage ou la sécurité sociale. Les problèmes culturels relèvent surtout de l'éloignement, le racisme ou la pratique religieuse...

Aspects positifs et négatifs de l'expérience migratoire		
	Aspects positifs	Aspects négatifs
Bonne situation	2	
Perfectionnement professionnel	8	
Intégration sociale facile	7	
Problèmes sociaux		10
Problèmes culturels		8

Quant au conseil à donner aux jeunes qui comptent émigrer, les réponses ont été partagées entre ceux qui sont contre l'émigration et sont au nombre de 13 et ceux qui conseillent les nouvelles recrues de suivre une certaine ligne de conduite évitant les mauvaises relations (9) et tirant le maximum de cette expérience migratoire (23).

### Conseils aux jeunes candidats à l'émigration

Je ne le conseille pas d'émigrer	13
Tenter sa chance	1
Se méfier des mauvaises relations *	9
Travailler sérieusement	15
Penser à épargner	5
Penser au logement et au travail	3

-----  
\* la délinquance, la drogue.

A la question "*si l'occasion de parler à la télévision italienne vous serait offerte s'offrirait, quel serait votre message*" ? 19 enquêtes demanderaient l'amélioration de la situation des tunisiens en Italie, 4 évoqueraient le problème du racisme, un celui des papiers et 22 enquêtés estiment être satisfaits de leur situation en Italie. Ce qui ressort des interviews, c'est que la situation des tunisiens était meilleure avant 1980, en relation évidemment avec la fermeture des frontières.

### Message à la TV Italienne

Satisfait	19
Améliorer la situation des tunisiens	19
Problème du racisme	4
Problème de papiers	1

## Conclusion

Cette enquête, bien qu'elle est très limitée et modeste dans ses objectifs, montre clairement l'importance de l'émigration dans l'amélioration des conditions et des niveaux de vie, elle révèle aussi les difficultés d'insertion tant en pays d'accueil qu'en pays de départ. Les difficultés que rencontre l'émigré à monter un projet sont énormes et proviennent surtout, en plus des problèmes de papiers et de réinsertion socioprofessionnelle qui concernent les



émigrés d'une façon générale, du fait qu'il s'agit de marins-pêcheurs qui ont tendance à investir dans un secteur de plus en plus saturé qui a connu une période de surinvestissement même,

### **Bibliographie**

- CEE-CERES – 1972 : Analyse des mouvements migratoires dans le Sud et le Sud-Est du Bassin méditerranéen en direction de la CEE. Le cas de la Tunisie. 252 p.  
INS - recensement général de la population et des logements 1975, 1984  
INS - 1989 : Enquête Population-Emploi 1989  
INS – 1990 : Enquête Consommation des ménages 1990

### **GUIDE D'ENTRETIEN**

- 1 - Qu'est ce que (quel travail) tu faisais avant de partir ?
- 2 - Quelles sont les raisons qui t'ont poussé à partir ?
- 3 - Dans quels pays as-tu été ?
- 4 - Pourquoi es-tu allé en Italie ?
- 5 - Quels types de travaux as-tu fait ?
- 6 - Comment s'est déroulée ton insertion là-bas ?
- 7 - Est-ce que tu as fait des expériences de travail que tu considères utiles ?
- 8 - Quelles sont les difficultés que tu as rencontrées ?
- 9 - Pourquoi as-tu décidé de rentrer ?
- 10 - Ton retour est définitif ou tu penses repartir ?
- 11 - Si tu penses repartir, où tu penses aller et pourquoi ?
- 12 - Quelles difficultés et quels avantages as-tu rencontré après ta rentrée ?
- 13 - Comment es-tu arrivé à faire ton travail actuel ?
- 14 - Peux-tu me dire les aspects négatifs et positifs de ton expérience à l'étranger ?
- 15 - Quel conseil vas-tu donner à un jeune qui voudrait émigrer ?
- 16 - Si tu pouvais parler à la Télé italienne, qu'est ce que tu dirais ?

### **Données structurelles**

- 17 - Age
- 18 - Sexe
- 19 - Niveau de scolarité
- 20 - Profession
- 21 - Etat civil
- 22 - Nombre d'enfants
- 23 - Nombre d'années passées à l'étranger
- 24 - Lieu de naissance
- 25 - Lieu de résidence
- 26 - Profession du père